



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 3 mars 2026
N° d'affaire : 2025.GRPARL.331

Faisons preuve de bon sens dans la protection des monuments historiques

La motion est retirée.

Berne, le 3 mars 2026

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général